

le témoignage de la fidélité à la Loi de Dieu, à ses devoirs de chrétien, à son devoir d'état. *Soyons ce que nous devons être et nous mettrons le Feu de l'Amour divin dans le monde*, disait Jean-Paul II aux jeunes. *Imitons les saints et n'ayons pas peur d'être des saints !* Les saints du Ciel et les âmes du purgatoire sont là pour nous y aider. *Pas de timidité, relent d'orgueil, et tentation : pour faire la volonté de Jésus, il faut agir, il faut "foncer"*, disait Mère Marie-Augusta.

6) Actualité de l'Eglise et du monde

Un évènement important a eu lieu, le 7 octobre dernier en Pologne avec le soutien de l'épiscopat polonais : plus d'un million de polonais, à genoux, le long de leurs frontières, chapelet en main ont imploré Notre-Dame du Rosaire pour que cessent les avortements et que la vie de chaque enfant à naître soit respectée ; pour que la foi soit vécue et transmise aux générations futures ; pour protéger la Pologne de l'islamisation ; pour que le travail ne manque pas à chaque famille et pour que le pays garde la paix. La Pologne a été consacrée au Cœur immaculé de Marie, comme l'a été le Canada au début du mois. L'action a débuté à 10h30 par une messe célébrée dans 300 églises situées sur les frontières. Le Cardinal Stanilaw Dziwisz, ancien secrétaire de Jean-Paul II, a encouragé tous les pèlerins positionnés tout au long des 3 500 kilomètres de frontières pour prier ensemble. Puissent les autres Nations de l'UE retrouver leurs racines chrétiennes en imitant la Pologne ! Prions, souffrons et offrons. Rien n'est impossible à Dieu !

7) **Liturgie : 1er novembre: Toussaint ; 2 nov. : prière pour tous les défunts :** nous pouvons, chaque jour, obtenir une indulgence plénière pour une âme du Purgatoire selon les conditions demandées par l'Eglise ; si l'on ne peut pas obtenir l'indulgence plénière, on peut toujours obtenir des indulgences partielles; **9 nov : dédicace de la Cathédrale du Latran ; 11 nov : Saint Martin**, prière pour les victimes des guerres et pour la France. **21 novembre** : mémoire de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple. Merci de prier pour les prêtres et les consacrés en ce jour où plusieurs renouvellent leur vœu de chasteté ou leur promesse de célibat. **Dimanche 26 novembre : Solennité du Christ Roi. Dimanche 3 décembre : premier dimanche de l'Avent** et nouvelle année liturgique, l'année B.

Toute notre Famille Missionnaire de Notre-Dame vous remercie de vos prières et de votre proximité qui nous ont beaucoup touchés lors des obsèques de frère André. En retour, nous vous assurons de nos prières journalières. Préparons bien la Fête de Notre-Dame des Neiges, les samedis 9 et 16 décembre. Développons notre dévotion au Cœur immaculé de Marie, les premiers samedis du mois et le chapelet pour la paix, le premier dimanche du mois. Je vous bénis affectueusement en vous assurant de la prière et de l'affection de Mère Magdeleine. *N'ayons pas peur de vouloir être des saints !*

Père Bernard



Saint-Pierre-de-Colombier, le 1^{er} novembre 2017.

**PRIONS ET IMITONS LES SAINTS, QUI NOUS APPEL-
LENT A AIMER LA LOI DES DIX COMMANDEMENTS,
LOI QUI N'EST PAS UNE CONTRAINTE, MAIS LE GRAND
DON DU DIEU AMOUR, DE L'ALLIANCE EN VUE DU SA-
LUT ETERNEL.**

Bien chers amis, bien chers jeunes amis,

Nous voulons, tout d'abord, vous remercier pour tous les messages de sympathie que vous nous avez envoyés à la suite de notre communiqué vous annonçant la pâque de **notre Frère André**. Ses obsèques ont été vécues dans un beau climat de prière et de ferveur. Nous avons chanté, après le chant de l'absoute et avant de descendre au cimetière, la prière scoute « *Seigneur Jésus, apprenez-nous à être généreux* » et l'hymne de la promesse. Notre frère André a été marqué par le scoutisme. Il admirait son grand frère scout, notre Père Fondateur. Merci de continuer à prier avec nous afin que son temps de purification au purgatoire soit le plus bref possible. En ce 1^{er} novembre, vivons en communion avec nos amis du Ciel dans la joie et l'action de grâces. Demain, 2 novembre, n'oublions pas de prier et d'offrir pour les âmes du purgatoire. Ici, à Saint-Pierre, comme la Liturgie de l'Eglise nous le permet, nous célébrerons trois Messes pour nos frères et sœurs du purgatoire qui souffrent dans la foi, l'espérance et la charité et qui désirent ardemment « voir Dieu ».

Nous avons célébré le 100^e anniversaire du miracle du soleil, le 13 octobre dernier. **Le triomphe du Cœur Immaculé de Marie** n'est pas encore arrivé à son accomplissement, mais ne nous décourageons pas. **Le Portugal** a été encore durement éprouvé par de terribles incendies en ce mois d'octobre. Nous avons reçu un témoignage de la famille de sœur Zita. La maison de ses parents a été comme miraculeusement protégée et toutes les maisons du village de Seixo auraient pu brûler. **L'Espagne** vit une grave crise. Prions afin qu'elle ne dégénère pas en affrontements violents. Les vacances de Toussaint ont été riches en activités spirituelles : rassemblement des Foyers amis, pèlerinage des adolescents (/tes) à Assise, pèlerinage pour tous en Normandie, accueil d'enfants et d'adolescents, retraite pour tous à Sélestat, session Jeunes à St Pierre. Continuons sans nous lasser à prier le rosaire pour hâter le triomphe de Son Cœur Immaculé. Ce triomphe est déjà là, redisons-le, dans le cœur des petits. Merci de bien prier et offrir pour obtenir les autorisations pour l'église du Cœur Immaculé de Marie.

1) La première rubrique du carnet de cordée : **discipline.**

L'exactitude : prenons encore l'exactitude comme objectif, en ce mois de novembre. Notre Père Fondateur n'était jamais en retard. Au séminaire, il avait la fonction de sonner la cloche pour les activités. Il a toujours été strictement exact. Monsieur Gérard Soulages a été rassuré par sa première visite chez nous, en 1978 : « ici on respecte les horaires ! ».

2) La deuxième rubrique : **prévisions.**

Prévisions générales : ne disons plus: « je n'ai pas le temps ! » Si nous étions plus prévoyants, nous trouverions bien le temps de répondre à un mail, un fax, une lettre, de préparer tel dossier qui nous a été demandé, de programmer telle visite nécessaire et de prendre plus de temps pour la vie en famille. Les anciens répétaient souvent ce dicton : « on n'a que le temps que l'on se donne ! » Méditons la parabole des vierges prudentes (Mt 25, 1-13) .

3) La troisième rubrique : **consigne spirituelle : aimer la Loi de Dieu !**

En ce mois de novembre où l'Eglise nous invite à faire grandir notre communion avec les saints et les âmes du purgatoire, il nous a paru important de centrer notre consigne de cor-dée sur la Loi de Dieu. Voici la pensée du Cardinal Lustiger sur la Loi de Dieu : « *Le Cardinal Lustiger fustige avec vigueur les «lecteurs modernes», qui opposent à un judaïsme légaliste, étroit et purement préoccupé de préceptes extérieurs, un christianisme « ouvert », qui pourrait se permettre de se passer de la Loi juive... Car la Loi et ses commandements révèlent l'agir de Dieu : « La Loi est révélation de l'action de Dieu et de son mystère». Et l'injonction qui est faite à Israël : « Soyez saints comme je suis saint » (Lv 11,44) montre en effet qu'obéir à la Loi, c'est entrer dans ce que l'on appellera plus tard « les mœurs divines». Dans cette perspective, où l'homme est appelé à éprouver à l'extrême sa faiblesse et son incapacité à suivre la volonté de Dieu, la **Promesse** porte sur la capacité qui sera donnée à Israël d'observer entièrement la Loi. Et c'est le **Christ qui sera le parfait Serviteur du Père, en observant parfaitement les commandements et en proposant à ses disciples d'entrer à leur tour dans cette forme d'accomplissement. Mais il ne s'agit pas d'une abolition de la Loi, ou de sa substitution par une autre loi, celle de l'amour du prochain, formule trop souvent vidée de son sens véritable, lorsqu'elle oublie le tout premier commandement, le seul qui la précède : « **Tu aime-ras le Seigneur ton Dieu** ».***

Le Cardinal Lustiger met en garde contre une erreur tenace, qui consisterait à consi-dérer la Loi comme abolie parce que le Christ en propose à maintes reprises des formules ré-sumées. Cette manière de proposer une formulation synthétique de la Loi était d'usage cou-rant parmi les maîtres juifs de son époque ou un peu plus tardifs, ceux-là mêmes, comme rab-bi Aqiba (45-135 ap. J-C), qui établirent les fondements du judaïsme rabbinique après la des-truction du Temple. Le commandement de l'amour de Dieu et du prochain ne signifie pas la suppression des autres commandements, mais représente l'expression de leur totali-té» (<http://www.revue-resurrection.org/La-Promesse-de-Jean-Marie-Lustiger>).

Dans l'homélie de ce dernier dimanche, j'ai dit: «dans le discours sur la montagne, Jé-sus a dit à ses disciples et à la foule : je ne suis pas venu abolir la Loi mais l'accomplir ! Nous allons entrer dans le cinquantième anniversaire de l'année 68, l'année symbole du libéralis-me absolu, qui rejetait toute Loi : «il est interdit d'interdire», tel était le slogan des soixante-huitards ! Avec le pontificat de Jean-Paul II et celui de Benoît XVI, l'esprit *soixante-huitard*

semblait définitivement enterré, mais voici qu'il refait surface actuellement, pour peu de temps, rassurez-vous, car il est stérile, il n'engendre aucune vocation. **Les jeunes qui se don-nent à Dieu aujourd'hui, tant dans la vie sacerdotale que la vie consacrée, veulent vivre leur sacerdoce et leur vie consacrée dans la fidélité à l'évangile et à la Loi de Dieu**. Ne nous laissons pas influencer par l'idéologie progressiste, qui, depuis les années 70, ne parle que de **changement**. L'Eglise ne peut pas changer. La doctrine de l'Eglise ne peut pas changer. La morale ne peut pas changer. **Dieu ne change pas**. L'évangile ne change pas. **Jésus, le Verbe éternel**, était libre par rapport à l'esprit de son temps. Ses paroles, prononcées il y a près de 2000 ans, sont toujours actuelles. Elles ne sont pas dépassées et ne le seront jamais ! Il nous donne en ce dimanche la clé de compréhension de la Loi des 10 commandements don-nés par Dieu : l'Amour ! ».

Comprenons **la gravité de la crise actuelle** du monde et de l'Eglise. Avec les Saints redécouvrons la réalité de l'Alliance : Dieu a fait d'Israël Son Peuple, non parce qu'il était mieux que les autres, mais parce qu'Il l'a aimé d'un amour gratuit et miséricordieux. C'est le **mystère de l'élection**. Dieu a donné par Moïse à Son Peuple élu les 10 commandements. Le Peuple s'est engagé à les observer. Le prophète **Elie** s'est opposé aux prêtres de Baal pour être fidèles à la Loi de Dieu. Il est le grand prophète fidèle de la Loi. **David** a écrit des psau-mes qui magnifient la Loi de Dieu et que nous chantons très souvent à l'Office du milieu du jour: « *la Loi du Seigneur fait tout mon bonheur* » (Ps 118). **Tous les prophètes** ont parlé de la Loi de Dieu. **Les Sages** ont été inspirés par Dieu pour faire comprendre aux membres du Peuple de Dieu que la Sagesse consiste dans l'obéissance à la Loi de Dieu.

Les âmes du purgatoire savent à présent qu'il est juste qu'elles expient leurs péchés, car elles n'ont pas assez pris au sérieux la Loi de Dieu. Si elles pouvaient nous parler, elles nous diraient : « *ne vous laissez pas influencer par l'esprit soixante-huitard et par les erreurs de Luther* » dont nous venons de rappeler, en ce 31 octobre 2017, la révolte contre Rome, le 31 octobre 1517. La sainteté sans ou contre la Loi de Dieu n'existe pas ! Prions et imitons les saints. Vivons dans la communion avec les âmes du purgatoire et comprenons, avec notre esprit et notre cœur, **le grand don de Dieu** par les 10 commandements pour **L'aimer par-dessus tout** (3 premiers commandements), **aimer notre prochain** (5 autres commande-ments) **comme nous-mêmes** (2 derniers commandements). Puissent tous les éducateurs an-noncer fidèlement l'intégralité de la troisième partie du CEC et témoigner par leur vie de l'o-béissance à la Loi de Dieu en vue de la sainteté et du Salut éternel !

4) La quatrième rubrique : **formation.**

Exerçons les vertus d'espérance et de force pour être libres par rapport aux idéologies.

5) La cinquième rubrique : **action.**

Nos Foyers amis, lors du dernier rassemblement, ont posé cette question : quelle est no-tre mission ? Nous leur avons répondu : ce ne sont pas les actions d'éclat qui comptent mais